

RÉSUMÉ

ÉTUDES DE CAS SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE MSF

VIOLENCES CONTRE LES KOSOVARS ALBANAIS, INTERVENTION DE L'OTAN 1998-1999

LAURENCE BINET

Le résumé décrit le contexte ainsi que la forme et la teneur [DS2.1]des prises de parole publiques de MSF et les principaux dilemmes auxquels elles essayaient de répondre.

Il s'inscrit dans le cadre d'une publication plus détaillée qui reconstitue les événements à partir d'extraits de documents issus des archives de MSF ou de la couverture médiatique de l'époque, ainsi que d'entretiens avec le personnel de MSF.

Vous pouvez télécharger la publication complète sur notre site :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/etudes-de-cas-sur-les-prises-de-parole-publiques-de-msf>

Les études de cas sur les prises de parole publiques (Speaking Out Case Studies - SOCS) de MSF sont développées sous la responsabilité de MSF International. L'ensemble des études est disponible en accès libre, en anglais et en français.

RÉSUMÉ

Au début des années 1980, la population d'origine albanaise, majoritaire dans la province serbe du Kosovo, se soulève contre le système discriminatoire que lui impose la Serbie. Ce système est renforcé à partir de 1989 par le nouveau président de la Fédération de Yougoslavie, Slobodan Milosevic.

Les équipes de MSF, qui travaillent au Kosovo depuis 1993, dans le prolongement de l'intervention en Bosnie, soutiennent en particulier le réseau de santé parallèle mis en place par les indépendantistes albanais. À partir de mars 1998, les attaques de l'armée fédérale yougoslave et de la police serbe sur les villages albanais se multiplient, exacerbées par les actions de guérilla de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Plusieurs milliers de personnes sont tuées et des dizaines de milliers d'autres s'enfuient à l'intérieur et à l'extérieur de la province.

Constatant la dégradation de la situation, MSF décide d'informer et de sensibiliser le public européen, publiant communiqués et témoignages de réfugiés. La presse se fait l'écho de cette campagne. Les États-Unis et l'Europe, promoteurs des accords de paix en Bosnie, accroissent dans le même temps leur pression sur la Serbie, sommant le gouvernement de Milosevic de mettre un terme aux violences contre les Kosovars albanais sous peine d'une intervention armée de l'OTAN.

Le 24 mars 1999, après plusieurs mois de négociations infructueuses pendant lesquels les violences et les déplacements de population se sont intensifiés, l'OTAN commence les bombardements aériens sur la Serbie et le Kosovo. Les forces serbes répliquent en accentuant la terreur, forçant des centaines de milliers de Kosovars albanais à fuir en Albanie, en Macédoine et au Monténégro voisins. MSF organise alors plusieurs opérations de secours aux frontières du Kosovo pour venir en aide à ces réfugiés. Dans le même temps, l'OTAN mobilise des moyens militaires pour mettre en place et contrôler l'assistance.

En avril et mai 1999, MSF s'exprime publiquement à plusieurs reprises pour dénoncer la mainmise de l'OTAN, partie au conflit, sur les camps de réfugiés et la marginalisation du Haut-Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR). MSF insiste particulièrement sur la nécessité d'assurer la protection des réfugiés et alerte sur le sort des Kosovars albanais restés dans la province sous l'emprise des forces serbes.

Le 30 avril, MSF publie le rapport « Kosovo : histoires d'une déportation ». Élaboré à partir de récits de réfugiés et d'une étude épidémiologique, ce rapport montre que les Kosovars albanais ont été victimes d'un processus systématique de terreur et d'expulsion, que MSF qualifie alors de « déportation ». Il alerte de nouveau sur le déficit de protection des réfugiés dans les camps gérés par l'OTAN.

Début mai, la section grecque de MSF entreprend une mission exploratoire au Kosovo et en Serbie, malgré l'opposition des autres sections qui considèrent que cette mission ne répond pas aux principes d'indépendance opérationnelle de MSF. La section grecque sera exclue du mouvement jusqu'en 2005.

Pendant toute la durée des opérations militaires, les responsables de MSF réfutent activement la notion de « guerre humanitaire » défendue par l'OTAN.

Ces différentes positions sont prises dans le contexte d'un conflit armé auquel les pays occidentaux participent directement et qu'ils justifient en se référant aux droits de l'homme et aux exigences humanitaires.

Cet environnement politique particulier amplifie fortement les dilemmes et difficultés du positionnement de MSF :

- ▶ Faut-il prendre la parole pour dénoncer les violences commises contre les Kosovars, au risque de se voir interdire l'accès à ces derniers par les autorités serbes ?
- ▶ En dénonçant les violences commises contre les Kosovars et en les qualifiant, MSF ne participe-t-elle pas à encourager et soutenir l'intervention de l'OTAN ?
- ▶ MSF doit-elle ou non prendre position vis-à-vis de l'intervention de l'OTAN ?
- ▶ Quelles relations (financement, coopération) établir avec les pays engagés militairement (membres de l'OTAN) ou politiquement (Grèce) dans le conflit ?
- ▶ En alertant sur l'absence, l'effacement ou l'inefficacité du HCR dans la gestion des camps de réfugiés, MSF ne prend-elle pas le risque de renforcer la marginalisation de celui-ci ?
- ▶ Peut-on, au nom d'une interprétation du principe d'impartialité qui imposerait de secourir systématiquement les victimes des deux parties à un conflit, mener une mission exploratoire en sacrifiant les principes d'indépendance opérationnelle ?

Pour citer ce contenu :

Laurence Binet, « Violences contre les Kosovars albanais, intervention de l'OTAN 1998-1999 », septembre 2006, URL :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/violences-contre-les-kosovars-albanais-intervention-de-lotan-1998-1999>

Merci pour votre lecture.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces événements, nous vous invitons à consulter le site du projet SOCS, où vous trouverez

- l'étude complète ;
- des cartes indiquant les lieux où MSF est intervenu ;
 - une chronologie détaillée ;
- des vidéos de MSF et des extraits de documents de l'époque.

Certaines études ont également été adaptées sous forme de podcasts et font l'objet de cours en ligne.

Retrouvez l'ensemble des études de cas sur les prises de parole publiques de MSF ici :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/etudes-de-cas-sur-les-prises-de-parole-publiques-de-msf>